

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit EpoHeat CLR Hardener

Codes produit 20-3424-016

Numéro de FDS 1346413_A

Autres moyens d'identification

N° ONU UN2735

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Laboratory Use Only

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Buehler

Adresse du fabricant 41 Waukegan Rd
Lake Bluff, IL 60044
www.buehler.com

Numéro de téléphone +1 847 295 6500

Adresse e-mail custserv@buehler.com

Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962

Middle East/Africa: +1 760 476 3959

Asia Pacific: +1 760 476 3960

Europe: +1 760 476 3961

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification


Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

| | |
|--|------------------------------|
| Toxicité aiguë - Voie orale | Catégorie 4 |
| Toxicité aiguë - Voie cutanée | Catégorie 4 |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1 Sous-catégorie A |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |

| | |
|-------------------------------|-------------|
| Sensibilisation respiratoire | Catégorie 1 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 2 |
| Liquides inflammables | Catégorie 4 |

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Instructions en cas d'urgence

| | |
|---|------------------------------|
| Mention d'avertissement | Danger |
| <p>Mentions de danger Nocif en cas d'ingestion Nocif par contact cutané Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Liquide combustible</p> | |
|  | |
| Aspect Transparent | État physique Liquide |
| Odeur Amine | |

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Intervention

Aucun(e)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche
NE PAS faire vomir

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Aucune information disponible

Interaction avec d'autres produits chimiques

Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | CAS No | Weight-% | Secret industriel |
|---|------------|----------|-------------------|
| 1,2-Cyclohexanediamine | 694-83-7 | 40 - 70% | * |
| Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], ,alpha.-hydro-.omega.-(2-aminomethylethoxy)-, ether with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol (3:1) | 39423-51-3 | 20 - 50% | * |
| 2,2',2''-nitrilotriethanol | 102-71-6 | 0 - 5% | * |
| Piperazine | 110-85-0 | 0 - 2% | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

4. PREMIERS SECOURS**Premiers secours****Conseils généraux**

Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Call a physician or Poison Control Center immediately. Peut produire une réaction allergique. En cas de réaction

allergique, arrêter l'utilisation et consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticair. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Les effets de l'exposition (par inhalation, ingestion ou contact cutané) à la substance peuvent être retardés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO₂, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Endiguer l'eau de maîtrise de l'incendie pour élimination ultérieure ; ne pas disperser la matière. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction appropriés

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

En cas d'échauffement, les vapeurs de solvant peuvent former des mélanges explosifs avec l'air : danger d'explosion à l'intérieur de bâtiments, à l'air libre ou dans les égouts. Les eaux de ruissellement peuvent polluer les cours d'eau. La matière peut être transportée sous forme fondue.

| | |
|--|---|
| Code incendie normalisé (Uniform Fire Code) | Corrosif : autre--liquide Sensibilisant : Liquide Toxique : Liquide |
|--|---|

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles** ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.
- Autres informations** Empêcher l'eau de pénétrer les récipients.

Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de confinement** Absorber ou couvrir avec une matière non combustible telle que de la terre sèche ou du sable, et transférer dans des récipients.
- Méthodes de nettoyage** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales.
- Produits incompatibles** Acides. Bases. Agent comburant.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

- Directives pour l'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

| Nom chimique | TLV ACGIH | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|--|--------------------------|----------|------------|
| 2,2',2''-nitrioltriethanol 102-71-6 | TWA: 5 mg/m ³ | - | |
| Piperazine | TWA: 0.03 ppm inhalable | - | |

| | | | |
|----------|--------------------|--|--|
| 110-85-0 | fraction and vapor | | |
|----------|--------------------|--|--|

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis - Valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection faciale.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Gants imperméables.

Protection respiratoire En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Mesures d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|----------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide | Odeur | Amine |
| Aspect | Transparent | Odor Threshold | Aucune information disponible |
| Couleur | Aucune information disponible | | |

| Propriété | Valeurs | Remarques Méthode |
|---|--------------------------|--------------------------|
| pH | No data available | |
| Point de fusion / congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point d'éclair | > 70°C C / 158 F | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité | 0.97 | |
| Hydrosolubilité | Partiellement soluble | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |

| | | |
|--|--------------------------|-------------------|
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité dynamique | 20 - 60 cps | Aucun(e) connu(e) |
| Propriétés explosives | Aucune donnée disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune donnée disponible | |

Autres informations

| | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune donnée disponible |
| VOC Content (%) | Aucune donnée disponible |
| Granulométrie | Aucune donnée disponible |
| Distribution granulométrique | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Chaleur excessive. Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Acides. Bases. Agent comburant.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). Inhalation of corrosive fumes/gases may cause coughing, choking, headache, dizziness, and weakness for several hours. Pulmonary edema may occur with tightness in the chest, shortness of breath, bluish skin, decreased blood pressure, and increased heart rate. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact oculaire

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures. Peut être absorbé à travers la

peau dans des quantités nocives. Nocif par contact cutané. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des effets supplémentaires comme indiqué dans « Inhalation ».

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------------------------------|----------------------|---|---------------------|
| 1,2-Cyclohexanediamine 694-83-7 | = 4556 mg/kg (Rat) | - | - |
| 2,2',2''-nitrotriethanol 102-71-6 | = 4190 mg/kg (Rat) | > 16 mL/kg (Rat) > 20 mL/kg (Rabbit) | - |
| Piperazine 110-85-0 | = 600 mg/kg (Rat) | = 1590 mg/kg (Rabbit) | - |

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Érythème (rougeurs cutanées). Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Effets mutagènes

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|--------------------------------------|-------|---------|-----|------|
| 2,2',2''-nitrotriethanol 102-71-6 | | Group 3 | | |

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme*

Toxicité pour la reproduction

Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné.

STOT - exposition unique

Système respiratoire.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Toxicité chronique

L'exposition chronique à des émanations/gaz corrosifs peut provoquer une érosion dentaire suivie d'une nécrose de la mâchoire. L'irritation des bronches accompagnée d'une toux chronique et de fréquentes attaques de pneumonie est courante. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également être observés. En cas d'exposition prolongée, peut provoquer des effets chroniques. En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions

allergiques chez les personnes très sensibles. Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Possibilité d'effets irréversibles. Le potentiel cancérigène est inconnu.

Effets sur certains organes cibles

Système respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal (GI). Appareil reproducteur.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)

525.00 mg/kg

ETAmél (voie cutanée)

1,165.00 mg/kg (ETA)

ETAmél (inhalation-vapeurs)

11.80 ETAmél

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Nom chimique | Toxique pour les algues | Toxique pour les poissons | Toxicité pour les micro-organismes | Daphnia magna (Puce d'eau) |
|--|--|---|------------------------------------|----------------------------|
| 2,2',2''-nitrioltriethanol 102-71-6 | 96h EC50: = 169 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 72h EC50: = 216 mg/L (Desmodesmus subspicatus) | 96h LC50: 10600 - 13000 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: > 1000 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 450 - 1000 mg/L (Lepomis macrochirus) | EC50 > 10000 mg/L 30 min | 24h EC50: = 1386 mg/L |
| Piperazine 110-85-0 | | 96h LC50: > 10000 mg/L (Lepomis macrochirus) | EC50 = 430 mg/L 30 min | 96h EC50: = 6915 mg/L |

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

| Nom chimique | Log Pow |
|--|---------|
| 2,2',2''-nitrioltriethanol 102-71-6 | -2.53 |

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|-------------------------------|---|
| Méthodes d'élimination | Cette matière telle que livrée n'est pas un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261). Cette matière peut devenir un déchet dangereux lorsqu'elle est mélangée ou mise en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont effectués sur cette substance, ou si cette substance est transformée ou altérée de quelque autre façon. Consulter 40 CFR 261 pour déterminer si la substance altérée est un déchet dangereux. Consulter les réglementations locales, nationales ou internationales appropriées pour prendre connaissance des exigences supplémentaires. |
| Emballages contaminés | Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

| | |
|---|---|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |
| Numéro de guide d'intervention d'urgence | 153 |

TMD

| | |
|---------------------------|---|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |

MEX

| | |
|---------------------------|---|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |

OACI

| | |
|---------------------------|---|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |

IATA

| | |
|---------------------------|---|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |

IMDG/IMO

| | |
|---------------|--------|
| N° ONU | UN2735 |
|---------------|--------|

| | |
|--------------------|---|
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| N° d'urgence | F-A, S-B |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |

RID

| | |
|------------------------|---|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Code de classification | C7 |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |
| Étiquettes ADR/RID | 8 |

ADR

| | |
|-------------------------------|--|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Code de classification | C7 |
| Code de restriction en tunnel | (E) |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II, (E) |

ADN

| | |
|------------------------|---|
| N° ONU | UN2735 |
| Nom d'expédition | AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Code de classification | C7 |
| Dispositions spéciales | 274 |
| Description | UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PIPERAZINE), 8, II |
| Étiquettes de danger | 8 |
| Quantité limitée | 1 L |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

| | |
|-------|---|
| TSCA | Est conforme |
| DSL | Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire canadien DSL ou NDSL |
| IECSC | - |

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

| | |
|--------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Oui |
| Danger d'incendie | Oui |

Danger de dépressurisation soudaine
 Danger de réaction

N°
 N°

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie | Rhode Island | Illinois |
|--|------------|---------------|--------------|--------------|----------|
| 2,2',2''-nitrioltriethanol 102-71-6 | X | X | X | | |
| Piperazine 110-85-0 | X | X | X | | X |

Réglementations internationales

CANADA

Classe de danger SIMDUT

Indéterminé(e)(s)

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | | |
|------|-------------------------|------------------|-------------------|----------------------------------|
| NFPA | Dangers pour la santé 3 | Inflammabilité 2 | Instabilité 0 | Dangers physiques et chimiques - |
| HMIS | Dangers pour la santé 3 | Inflammabilité 2 | Danger physique 0 | Protection individuelle X |

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Préparée par Product Stewardship
 23 British American Blvd.
 Latham, NY 12110
 1-800-572-6501

Date d'émission 01-mars-2017
 Date de révision 01-mars-2017
 Remarque sur la révision Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles

d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité